

Les professions de la petite enfance

L'INFIRMIER(E)

L'infirmier(e) dispense sur prescription médicale ou en fonction de son rôle propre, les soins en vue de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé. Il exerce dans les hôpitaux, les cliniques, les maisons de convalescence, de retraite, les dispensaires, les entreprises, les administrations ou à titre libéral en cabinet seul ou en groupe.

Quelles études faire ?

Après le bac, passez un concours d'entrée en Institut de formation en soins infirmiers (IFSI). Les études durent trois ans et sept semaines. L'enseignement est organisé en 28 modules obligatoires (anatomie, physiologie, pharmacologie, santé publique, soins infirmiers...), de cinq stages en 1^{re} et 2^e année et de six stages en 3^e année. Au cours de sa carrière, l'infirmier(e) peut se spécialiser pour devenir infirmier(e) anesthésiste, puéricultrice de bloc opératoire ou devenir cadre de santé.

LA PUÉRICULTRICE

La puéricultrice est une infirmière ou une sage-femme qui s'est spécialisée dans le soin à l'enfant. Elle peut travailler dans divers secteurs : en milieu hospitalier, en service de protection maternelle et infantile, ou en structure d'accueil où elle est directrice ou directrice adjointe.

En tant que directrice de structure son rôle est d'animer un projet pédagogique, d'encadrer une équipe pluridisciplinaire et de gérer au quotidien la structure (administrativement et financièrement)

Quelles études faire ?

Après l'obtention du diplôme d'infirmière (trois ans après le bac), il faut passer un concours d'entrée dans une école de puériculture. Après l'admission, la scolarité dure un an. La formation comprend 1 500 heures d'enseignement dont 800 heures d'enseignement théorique et 700 heures d'enseignement pratique.

L'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

L'éducateur de jeunes enfants est un travailleur social qui organise des actions de prévention et d'éducation vers un jeune public (0 à 6 ans) grâce à ses connaissances en psychologie et techniques éducatives développées. Son objectif est d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages sensoriels et moteurs, vers une autonomie adaptée à ses compétences, et une socialisation.

Quelles études faire ?

Après le bac, il faut passer un concours pour entrer dans une école d'éducateur. La formation est de 1 500 heures d'enseignement théorique et de 15 mois d'enseignement pratique.

La formation théorique est construite à partir de quatre domaines de compétence :

- Accueil du jeune enfant et de sa famille,
- Action éducative en direction du jeune enfant,
- Communication professionnelle,
- Dynamique institutionnelle, interinstitutionnelle et partenariale.

L'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

L'auxiliaire de puériculture a pour rôle de prendre en charge l'enfant bien portant malade ou handicapé en équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier, ou extra hospitalier. Elle répond aux besoins quotidiens de l'enfant par la présence qu'elle assure, les soins spécialisés auxquels elle participe et aux activités d'éveil qu'elle organise. Elle peut travailler dans différents secteurs d'activité : Maternité, hôpital, PMI ou structure d'accueil.

Quelles études faire ?

Après un concours d'entrée en école d'auxiliaire de puériculture, la formation dure dix mois dont 595 heures d'enseignement théorique et pratique et 840 heures d'enseignement clinique (six stages)

L'AGENT D'ANIMATION

Il accueille les enfants et leur famille, travaille en collaboration avec l'équipe, contribue à l'éveil et au bien-être des enfants, favorise l'autonomie de l'enfant. L'agent d'animation est titulaire d'un BEP sanitaire et social ou d'un CAP Petite Enfance.

Quelles études faire ?

Le BEP se prépare en deux ans après la 3^e, et le CAP en un an.

L'ASSISTANTE MATERNELLE

L'assistante maternelle agréée accueille un ou plusieurs enfants (jusqu'à 3) âgés de 0 à 6 ans à son domicile. Durant le temps pendant lequel lui est confié un enfant elle doit en assurer l'éveil et la sécurité. Cet engagement peut être pour un accueil non permanent (pendant la journée) ou permanent (nuit et jour).

Les secteurs d'activité de l'assistante maternelle sont divers. Elle peut travailler en indépendante, dans une crèche familiale, en aide sociale à l'enfance, ou pour des placements familiaux spécialisés.

Comment devenir assistante maternelle ?

Pour être assistante maternelle aucun diplôme n'est exigé. L'agrément est délivré par le Conseil général de votre région après une évaluation médico-sociale à votre domicile réalisée par une puéricultrice de PMI, un médecin de PMI et ou/une assistante sociale. Sa validité est de cinq ans renouvelable. Les personnes ayant obtenu l'agrément doivent suivre une formation de 120 heures dans les cinq premières années dont une partie de 60 heures avant tout accueil d'enfant.

Cette formation comprend 4 volets :

- Le développement et le rythme de l'enfant,
- La relation Parent/Enfant,
- Les aspects éducatifs dont l'accès à l'autonomie, la découverte et la socialisation de l'enfant,
- Le cadre institutionnel du travail d'assistante maternelle.

Plus de renseignements auprès de la [PMI](#)

LE CUISINIER

Il assure la préparation journalière des repas des enfants de dix semaines à trois ans. Il doit savoir organiser et planifier son travail, avoir des notions de diététique infantile afin d'établir les menus avec l'aide de la directrice de structure, gère et organise les commandes.

Quelles études faire ?

Il doit être titulaire d'un CAP de cuisine, connaître les règles d'hygiène (méthode HACCP).

LA LINGÈRE

Elle assure l'hygiène du linge des enfants au niveau de chaque structure ainsi que des locaux spécifiques en fonction des protocoles préétablis. Elle peut assurer des petits travaux de couture.

LE MÉDECIN

Il assure les visites d'admission des enfants avant leur entrée en crèche, le suivi médical des enfants au sein de la structure. Il s'assure du respect des règles d'hygiène et rédige les protocoles en cas d'urgence.

LE PSYCHOLOGUE

Il conseille les équipes dans leur travail auprès des enfants. Il peut accueillir guider les parents dans leur démarche éducative auprès de leur enfant.